

Toulouse. Six cents avocats d'affaires en congrès jusqu'à demain. En débat : la création d'une profession unique du droit.

Plaidoyer pour la réforme

Jamais un congrès de l'association des avocats conseils d'entreprises (ACE) n'avait connu un tel succès ! Près de 600 participants ont en effet répondu présents hier au centre de congrès Pierre-Baudis à Toulouse pour le coup d'envoi de 17^e congrès placé sous le thème de l'innovation.

Voilà douze ans que l'ACE n'avait pas fait étape à Toulouse. La forte affluence peut s'expliquer par l'actualité brûlante de la profession. En effet, Jean-Michel Darrois qui a remis un rap-

La forte affluence pour ce 17^e congrès des avocats d'affaires s'explique en partie par l'actualité brûlante de la profession.

port au président de la République sur la profession unique du droit était présent et a expliqué les difficultés qui se dressent face au projet de fusionner les professions d'avocat et de notaire. Sujet ô combien sensible entre les deux professions du droit.

« Il est encore trop tôt pour réaliser un tel rapprochement » a expliqué le célèbre avocat. Prudence toute politique dont ne s'est pas embarrassé Thierry Wickers, le président du Conseil national des Barreaux (CNB). « En France, nous vivons une exception où les no-



Jean-Michel Darrois a défendu ses propositions sur la création d'une grande profession du droit. Photo DDM Nathalie Saint-Affre

taires et les experts-comptables bénéficient d'un monopole leur permettant d'accéder de manière privilégiée à un marché. Celui des particuliers pour les notaires, celui des entreprises pour les experts comptables » a lancé M^e Wickers. Il a aussi rappelé qu'à l'image du nombre de chauffeurs de taxis, le nombre de notaires n'avait pas évolué depuis le début du siècle. « Huit mille notaires génèrent un bénéfice équivalent à celui de 50 000 avocats » a-t-il illustré.

Dans une ouverture sous la forme de fiction juridique, le président de l'ACE Midi-Pyrénées, Jean-Pascal Couturier, a lui aussi plaidé pour un rapprochement des deux professions. Mais la représentante de la Chancellerie qui représentait la garde des Sceaux Michèle Alliot-Marie n'a pas rassuré les avocats d'affaires sur un rapide rapprochement des professions de notaires et d'avocats, se bornant à énoncer des nouveautés techniques pour l'exercice de la profession. De son côté le bâ-

tonnier François Axisa dont l'Ordre (1 200 avocats à Toulouse) a aidé à l'organisation du congrès a profité du thème de cette rencontre (l'innovation) pour encourager ses confrères à « innover au service du client, des confrères et de la Justice ». Deux jours de travaux sont donc engagés sous la houlette de M^e Thierry Carrère, ancien bâtonnier de Toulouse, qui fera la synthèse de toutes les réflexions en tant que rapporteur du congrès.

Gil Bousquet